

L'ÉCHO des PLAINES



n° 17 - décembre 1975

(Les Plaines - Les Moulières - Cachou - Capus - Guérin - Gavet - Paradis -
Mauvèou - Oïde - Gabrielles - Barban - Coste Chaude - Jonas)
Pas du Loup - La Verne - Fabrègas -

La France est un pays moderne,
à l'économie hautement développée,
doté de ressources abondantes.

D'immenses richesses
sont produites par son
peuple talentueux et
courageux.

Mais le plus grand
nombre des Français n'en
bénéficient pas.

Ils vivent mal.

La hausse des prix incessante,
l'augmentation constante des loyers,
des impôts et des tarifs publics,
la dégradation du pouvoir d'achat des salaires et des
 prestations sociales,
imposent des privations à de nombreux foyers.

Se nourrir et se vêtir décemment,
élever ses enfants et les instruire,
se soigner et disposer de loisirs agréables est,
pour les familles laborieuses, un problème souvent angoissant.

Plus de 10 millions de personnes, au seuil de l'année 1976,
vivent dans un état de pauvreté.

(suite au dos)

Le chômage, total ou partiel, touche près de 2 millions de salariés et crée des situations dramatiques.

Au sortir de l'école et de l'université, des centaines de milliers de jeunes ne peuvent trouver d'emploi.

C'est pour ces raisons, entre autres, qu'il faut changer la société.

QUE VEULENT LES COMMUNISTES POUR LA FRANCE ?

- Nous voulons une vie plus sûre, plus juste, plus belle.
- Nous voulons bannir la misère et la gêne.
- Nous voulons la sécurité de l'existence.
- Nous voulons la justice sociale.
- Nous voulons une autre qualité de la vie.
- Nous voulons la fraternité.
- Nous voulons que l'économie, les sciences et la technique soient au service de l'homme.
- Nous voulons une ère nouvelle pour la liberté.
- Nous voulons une France indépendante et active dans le monde.

TOUT CELA NE SERA POSSIBLE :

- Qu'en passant de la domination de quelques groupes monopolistes sur l'économie du pays à la maîtrise par la nation de son développement économique et social,
- qu'en passant de l'autoritarisme et de l'arbitraire des commis politiques du grand capital à la démocratie la plus large, à la démocratie pour tous,
- qu'avec la mise en application du Programme Commun de gouvernement de la gauche,
- qu'avec L'UNION DU PEUPLE DE FRANCE POUR LE CHANGEMENT DEMOCRATIQUE.

-3-

LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

se terminent le 31 décembre

- Inscriptions, changements d'adresse, inscriptions pour les jeunes de 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 28 février 1976,
- adressez-vous à la Mairie - rez de chaussée, muni d'une pièce d'identité et d'une facture (pouvant être celle des parents), d'eau ou d'E.G.F.

Le jardin d'enfants des Sablettes,
réalisé par la municipalité seynoise,
est en cours de construction.

20 décembre 1975 - 10 heures : inauguration du nouveau restaurant scolaire municipal des Sablettes.

Et le giscardien Paecht n'y est pour rien.
Ou plutôt si :

- homme du pouvoir giscardien,
Paecht est responsable du fait que l'Etat n'a pas accordé UN centime de subvention, RIEN, pour la réalisation du nouveau restaurant scolaire des Sablettes,
- homme du pouvoir giscardien,
Paecht est responsable du fait que la commune de La Seyne va devoir payer plus de 27 millions d'A.F. de T.V.A. à l'Etat, pour la réalisation du nouveau restaurant scolaire des Sablettes, réalisation s'élevant à 136 millions d'A.F. et pour laquelle, répétons-le, l'Etat n'aura accordé aucune subvention.

- Pour les prochaines élections cantonales qui doivent se dérouler en mars 1976,
c'est à dire pour le renouvellement,
le remplacement,
du Conseiller Général de notre canton,
le candidat du Parti Communiste Français est

Jean SPRECHER

- Professeur,
- Secrétaire du Comité de Ville de La Seyne du Parti Communiste Français,
- Adjoint au Maire de La Seyne.
- C'est Jean SPRECHER qui, en 1969, a été désigné candidat et élu pour remplacer le regretté Toussaint MERLE (maire depuis 1947), au sein du Conseil municipal de La Seyne.
- Conseil municipal de La Seyne qui, avec son Maire, député, Philippe GIOVANNINI, agit en faveur de la population de notre ville.
- On pourrait même ajouter "en faveur des communes voisines", lorsque l'on pense aux voies d'accès à Six Fours, Sanary, Ollioules, St Mandrier,
lorsque l'on pense à l'émissaire commun des égouts,
lorsque l'on pense au bord de mer et à la forêt seynoise,
appréciés par la population de notre région.
- Jean SPRECHER, par son intégrité,
par ses capacités,
par l'intérêt qu'il porte à la défense des familles, au développement des réalisations profitables à l'ensemble de la population,
représente une garantie d'efficacité au service des habitantes et habitants de notre canton,
pour siéger au sein du Conseil Général.

4^{ème} TRANCHE (Maternelle) de l'école des PLAINES (J.-J. Rousseau)

- Le Conseil municipal de La Seyne, dans sa séance du 30 octobre, a décidé la réalisation de la 4^{ème} tranche (4 classes maternelles nouvelles), du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau (école des Plaines).
- Jean PASSAGLIA, adjoint au maire de La Seyne, a annoncé, le 2 décembre, lors de l'assemblée des parents d'élèves des Plaines, où il représentait la Municipalité, que :
 - le dossier de cette 4^{ème} tranche, adopté par le Conseil municipal, était en cours d'instruction au Ministère de l'équipement, qui devra ensuite le transmettre au Préfet du Var, qui lui le soumettra à la Commission scolaire départementale;
- Jean PASSAGLIA a précisé que si le cheminement du dossier suivait normalement son cours, les travaux de construction pourraient débuter en mars 1976.
- Jean PASSAGLIA a ajouté que la réalisation de cette 4^{ème} tranche va coûter près de 100 millions d'A.F. (le projet se monte à 91 243 928 A.F.), que le montant de la subvention de l'Etat n'était pas encore connu.
- Un fait scandaleux est certain : la ville de La Seyne va devoir payer à l'Etat environ 20 millions d'A.F. de T.V.A. pour cette 4^{ème} tranche de l'école J.-J. Rousseau.

3726 repas scolaires par jour . Repas à 3,75F.

- La Caisse municipale des écoles sert en moyenne 3726 repas, CHAQUE JOUR de classe, aux enfants, dans les restaurants scolaires de LA SEYNE.
- Des repas sains, équilibrés, copieux, complets avec : hors d'œuvre - viande ou poisson - légumes ou féculent, fromage - dessert - pain - boisson.
- 3726 REPAS CHAQUE JOUR.
- La participation demandée aux familles est de 3,75F. par repas. Vous comprenez que ces 3,75F. ne peuvent que servir à couvrir la partie "nourriture".
- Le chauffage, le gaz, l'électricité, l'éclairage, les installations et leur entretien, le personnel ---, sont payés par la municipalité seynoise.
- Citons deux exemples parmi les 12 restaurants scolaires de La Seyne :
 - Aux Plaines (J.J.Rousseau), 353 repas, en moyenne, sont servis chaque jour (255 au primaire - 98 à la Maternelle).
 - Aux Sablettes, 566 repas, en moyenne, sont servis chaque jour (110 à la Maternelle - 330 au primaire - 126 au C.E.S. laissé à la charge de la Municipalité).
- Il s'agit là d'éléments concernant un domaine précis des nombreuses réalisations de la Municipalité seynoise. Réalisations rendues encore plus difficiles en raisons des difficultés que fait peser l'Etat sur les communes.
- Comment juger les scandaleuses déclarations du giscardien Paecht, qui, par la plume et la parole calomnie la municipalité seynoise ?
- Paecht, pour ses "exemples", devrait observer les communes voisines de La Seyne !

JUSTICE ET SOCIÉTÉ

Le rapport moral du syndicat de la magistrature constate, à propos de l'activité quotidienne de la magistrature :

- "C'est toujours en majorité la même classe sociale qu'elle condamne au nom de la loi, de l'égalité des citoyens devant la loi, de la neutralité du juge.
- "La crise économique qui accroît encore les inégalités sociales accentue ces tendances naturelles.
- Les travaux du Congrès du syndicat de la magistrature témoignent, à leur manière, des convergences nouvelles qui apparaissent aujourd'hui entre la classe ouvrière, les masses populaires et des catégories sociales qui, pour des raisons qui sont les leurs, sont conduites à s'interroger sur leur statut et sur le rôle auquel le gouvernement voudrait les contraindre.

SCANDALEUX ?

C'est sans doute l'activité incessante du Parti Communiste Français en faveur du peuple de notre pays,

- Comme, par exemple, la lutte contre le fascisme et l'occupant nazi,

- Comme, par exemple, les nombreuses réalisations de la municipalité seynoise dirigée par des Communistes depuis 1947,

qui fait dire à Poniatowski que
"Le parti communiste français est une organisation de désordre et d'illegalité" ...

- Poniatowski, PRINCE, scandaleusement ministre de l'intérieur de la REPUBLIQUE française,
est un calomniateur,
un homme (?) dangereux pour la sécurité du pays.
• QU'IL S'EN AILLE !

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Le peu de crédits dont disposent la Jeunesse et Sports pour les constructions sportives scolaires va aux c.E.S. et aux établissements du Technique.
- Les installations sportives insuffisantes dans le secondaire et la pénurie de professeurs font que la LOI existante des 5 heures d'éducation physique par semaine n'est pas appliquée.
- Pour les constructions sportives scolaires des maternelles et du primaire, où la LOI prescrit 6 heures d'éducation physique par semaine, RIEN, PAS DE CREDITS DE L'ETAT.
- L'éducation physique et sportive à l'école,
l'éducation du corps en somme,
l'équilibre de l'enfant, de l'individu en somme,
le régime actuel, représenté par Paecht,
N'EN A QUE FAIRE !
- La loi "Mazaud", dont on nous rabat les oreilles,
est une LOI TROMPE-L'OEIL,
une LOI SANS MOYEN.

je deviens membre du parti communiste
français

nom :

prénom :

âge :

profession :

adresse :

lieu de travail :

signature